

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 36368 - 2020 B 03612 - 827 685 231 - NEWPARF



SAS NEWPARF

164 TER RUE D'AGUESSEAU

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	73 207	16 350	56 856	66 669
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	22 000 000		22 000 000	22 000 000
	Autres immobilisations incorporelles				2 519
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	47 965	16 049	31 916	36 797
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	44 004	20 453	23 551	26 330
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	28 830 958	12 554 325	16 276 633	20 291 928
	Créances rattachées à des participations	9 347 308		9 347 308	11 420 020
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 894		22 894	21 556
TOTAL (II)		60 366 335	12 607 177	47 759 158	53 865 819
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	584		584	447
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 862 573		1 862 573	3 934 120
	Autres créances	288 418		288 418	828 592
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 502 974		4 502 974	403 279
	Charges constatées d'avance	95 510		95 510	83 685
	TOTAL (III)	6 750 059		6 750 059	5 250 123
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		67 116 394	12 607 177	54 509 218	59 115 942

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	34 631 279	35 554 366
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	222 250	222 250
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	644 073	650 436
	Report à nouveau	(5 276 384)	
	Résultat de l'exercice	(4 102 138)	(5 276 384)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	867 978	867 978
	Total des capitaux propres	26 987 058	32 018 646
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	126 000	70 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	126 000	70 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	25 000 000	25 000 000
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		712
	Emprunts et dettes financières divers (3)	530 133	451 444
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 890	267 004
	Dettes fiscales et sociales	1 087 553	775 506
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	623	
	Autres dettes	330 961	532 629
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	27 396 160	27 027 296
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	54 509 218	59 115 942
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 102 137,99)	(5 276 383,50)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	27 396 160	2 027 296
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		712
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	853 033		853 033	461 049
	Montant net du chiffre d'affaires	853 033		853 033	461 049
	Production stockée				
	Production immobilisée			39 039	24 886
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			39	90
	Autres produits			4 329 887	3 786 404
	Total des produits d'exploitation (1)			5 221 999	4 272 429
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 131 296	853 024
	Impôts, taxes et versements assimilés			48 642	51 727
	Salaires et traitements			859 238	542 742
	Charges sociales du personnel			349 540	221 298
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			29 566	13 442
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			137 196	129 173
	Total des charges d'exploitation (2)			2 555 478	1 811 407
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 666 520	2 461 022

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 666 520	2 461 022
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	222 288	227 281 1 076 241
	Total des produits financiers	222 288	1 303 522
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 072 070 2 518 903	5 654 836 1 792 981
	Total des charges financières	6 590 974	7 447 817
RESULTAT FINANCIER		(6 368 686)	(6 144 295)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 702 166)	(3 683 272)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	186 108	178 391 14 826
	Total des produits exceptionnels	186 108	193 217
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	360 444 186 108 56 000	235 048 1 600 353 107 910
	Total des charges exceptionnelles	602 553	1 943 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(416 444)	(1 750 094)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(16 472)	(156 983)
TOTAL DES PRODUITS		5 630 395	5 769 169
TOTAL DES CHARGES		9 732 533	11 045 552
RESULTAT DE L'EXERCICE		(4 102 138)	(5 276 384)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		222 288	227 281

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de la période

En 2023, la société Newparf a poursuivi son processus de restructuration initié en 2021. La charge d'intérêt supportée par la société s'est alourdie en 2023 en raison de la hausse du taux d'intérêt de référence de son emprunt.

Référentiel, principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **54 509 218** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits** de **5 630 395** euros et un total des **charges** de **9 732 533** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 102 138** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois : il débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Par acte réitératif et avenant au protocole de cession Parfum Direct en date du 21 juin 2017, la société a procédé à :

- l'acquisition, pour un montant de 22.000.000 euros, d'une base de données, essentiellement constituée d'informations concernant divers comités d'entreprise, cœur de la clientèle du groupe.

Le fichier clients inscrit à l'actif des comptes n'a pas de limite prévisible à son exploitation. Compte tenu de la position de leader sur le marché de la société, cet actif est considéré comme une part de marché assimilable à un fonds commercial dont l'utilisation peut être présumée sans limite prévisible. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement. Il fait toutefois l'objet d'un test de dépréciation au niveau du groupe d'actifs auquel il est affecté. Ce dernier est réalisé à chaque clôture en présence ou non d'indice de perte de valeur. Au 31 décembre 2023, compte tenu de la croissance enregistrée sur ces clients aucune dépréciation n'est comptabilisée. La valeur d'utilité est approchée selon une méthode d'actualisation de cash-flow futurs. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée..

- l'acquisition des titres de la société Parfum Direct pour un montant de 28.359.346 euros dont 867.978 euros de frais d'acquisition de titres incorporés au coût d'acquisition des titres et déduits par voie d'amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans. Le même jour, la société a cédé 3 actions aux trois administrateurs de la filiale. En 2023, la société a repris 2 des 3 actions cédées en 2017. Au 31 décembre 2023, Newparf détient 999 actions de Parfum Direct, soit 99,90% du capital social.

Les titres de Parfum Direct ont été dépréciés en 2023 à hauteur de 14% de leur coût d'acquisition, soit une dépréciation cumulée ramenant la valeur nette des titres de participation au niveau des capitaux propres de la filiale. Cette dépréciation a été réalisée par rapprochement avec l'actif net comptable de Parfum Direct.

En 2020, la société Newparf a consenti à la société La Parfumerie Europe SAS un apport en numéraire d'un montant de 500.000 euros, libéré en totalité à la constitution et représentant 100 % du capital social. La date d'immatriculation de la Parfumerie Europe SAS au R.C.S. est le 04/09/2020.

Amortissements (cf. tableaux joints)

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Agencements, aménagements et installations générales des constructions : 8 à 10 ans, linéaire ;
- Matériel de bureau et informatiques : 3 ans, linéaire ;
- Mobilier : 10 ans, linéaire ;
- Frais de développement des applications logicielles : 5 ans, linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes (cf tableaux joints)

Les créances et les dettes ont été comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir et charges à payer

La détail des produits à recevoir et des charges à payer est présenté ci-après (cf tableaux joints).

Capitaux propres (cf. tableau joint)

Le 27 juin 2023, la Présidente de Newparf a entériné la décision des associés, prise à l'assemblée générale du 24 mai 2023, de procéder à une réduction du capital social, non motivée par des pertes, d'un montant nominal maximum de 923.088 euros. La société a racheté 923.087 de ses propres actions, d'une valeur nominale de 1 euro par action, soit 923.087 euros au total, pour un prix de 929.451,37 euros, la différence étant imputée à un compte de réserves. Les actions rachetées ont été annulées en totalité. Au 27 juin 2023, le capital social de la société est ainsi réduit de 923.087 euros, passant de 35.554.366 euros à 34.631.279 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 31 décembre 2023, le capital social de Newparf s'établit à 34.631.279 euros, divisé en 34.631.279 actions de 1 euro, intégralement libérées.

Filiales, participations et entreprises liées (cf tableaux joints)

NEWPARF détient 99,90% des titres de la société PARFUM DIRECT pour un montant de 28.330.958 euros, dont 867.978 euros de frais d'acquisition des titres incorporés au coût d'acquisition des titres.

Au 31 décembre 2023, les créances rattachées à cette participation s'élèvent à 5.368 euros. Cette avance en compte-courant est productive d'un intérêt calculé au taux annuel de 2%.

Newparf détient 100% des titres de La Parfumerie Europe, SASU au capital de 500.000 euros. Les titres sont enregistrés pour le montant de l'apport, soit 500.000 euros.

Au 31 décembre 2023, les créances rattachées à cette participation s'élèvent à 9.119.652 euros. Cette avance en compte-courant est productive d'un intérêt calculé au taux annuel de 2%.

Emprunt obligataire (OBSA Tranche 1)

L'assemblée générale du 21 juillet 2017 a décidé, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 25.000.000 euros.

La date de remboursement est de 7 ans après la date d'émission. Le taux d'intérêt de ces obligations convertibles est de 6,75% + EURIBOR 3 mois. Les charges d'intérêts sont payables trimestriellement.

Le 20 juillet 2020, une partie des OBSA a fait l'objet d'un remboursement anticipé volontaire de 4.000.000 d'euros.

Au 31 décembre 2023, ces obligations ont généré une charge d'intérêts de 2.115.878,90 euros, en augmentation par rapport à 2022, en raison de l'évolution à la hausse de l'Euribor 3 mois sur l'exercice. À cette date, aucun mouvement sur les bons n'est à constater.

Emprunt obligataire (Obligations Tranche 2)

L'assemblée générale du 21 décembre 2017 a décidé, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, de procéder à l'émission d'un emprunt

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

obligataire d'un montant maximum de 4.000.000 euros.

La date de remboursement est de 7 ans après la date d'émission. Le taux d'intérêt de ces obligations convertibles est de 6,75% + EURIBOR 3 mois. Les charges d'intérêts sont payables trimestriellement.

Au 31 décembre 2023, les obligations ont généré une charge d'intérêts de 403.024,56 euros, en augmentation par rapport à 2022, en raison de l'évolution à la hausse de l'Euribor 3 mois sur l'exercice.

À cette date, aucun mouvement sur les obligations n'est à constater.

L'émetteur des emprunts obligataires s'engage à maintenir le ratio de levier à un niveau inférieur ou égal à 2,5 à la date d'arrêté du 31 décembre 2023 et à maintenir le ratio de couverture du service de la dette à un niveau supérieur ou égal à 1. Les ratios s'élèvent respectivement à 1,41 et 1,55 et sont respectés au 31 décembre 2023.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes provisionnés au titre de l'exercice s'élève à 19.500 euros pour le rapport annuel, dont 15.000 euros pour le cabinet Exelmans et 4.500 euros pour le cabinet DMA Audit & Conseil. Les honoraires du cabinet Exelmans pour le rapport de VDD facturé à Newparf en juillet 2023 s'élèvent à 95.000 euros.

Engagements hors bilan

Gage d'actions : 995 actions de PARFUM DIRECT ont été gagées au profit des soucripteurs des emprunts obligataires.

Provisions pour risques et charges

Une dotation aux provisions pour risques et charges a été comptabilisée pour 56.000 euros au 31 décembre 2023, ce qui porte la provision pour risques et charges à 126.000 euros en fin d'exercice.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé des éléments suivants :

- cession des immobilisations en cours : 186.108 euros ;
- valeur comptable de la production immobilisée et des immobilisations en cours cédées :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- 186.108 euros ;
- provision pour litige : 56.000 euros ;
- dépenses diverses de restructuration : 360.444 euros.

Produits de l'exercice

Les produits de l'exercice sont composés de la redevance payée au titre de la mise à disposition de la base de données immobilisée pour 4.329.862 euros et de services annexes refacturés pour 853.033 euros. Les services annexes recouvrent les prestations facturées trimestriellement à Parfum Direct, au titre de la convention d'animation et de prestations de services du 10 avril 2018, pour un montant annuel de 75.000 euros, d'une part, et des refacturations de charges de personnel et autres charges externes pour 778.033 euros, d'autre part.

La société a également refacturé ses dépenses immobilisées pour 186.108 euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Après une hausse significative en 2023, l'index Euribor 3 mois pris en référence pour le calcul de la charges d'intérêt sur les obligations émises par Newparf se stabilise au premier trimestre 2024, annonçant une charge d'intérêt encore élevée pour la société sur l'exercice à venir, jusqu'au remboursement des obligations prévu en juillet 2024 (21 M€) et décembre 2024 (4 M€).

Le refinancement de la dette financière obligataire arrivant à échéance initialement en juillet 2024 est prévu le 27 juin 2024. Ce refinancement prévoit notamment le remboursement de l'intégralité de l'emprunt obligataire arrivant à échéance par l'obtention d'un nouveau financement. Compte tenu de cette opération et de ces conditions, les comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Autres informations

Depuis le 1er janvier 2022, la société Newparf a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du CGI et s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par la société et sa filiale la SASU La Parfumerie Europe.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	69 008		4 199			73 207
	Autres	22 002 519			2 519		22 000 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 071 527		4 199	2 519		22 073 207
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	47 965					47 965
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	36 109		7 895			44 004
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 074		7 895			91 969
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	40 194 202		506 345	227 281	2 295 000	38 178 266
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	21 556		932 696		931 358	22 894
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 215 759		1 439 041	227 281	3 226 358	38 201 160
TOTAL		62 371 359		1 451 135	229 801	3 226 358	60 366 335

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	2 339	14 011		16 350
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 339	14 011		16 350
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	11 169	4 880		16 049
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 778	10 674		20 453
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 947	15 555		36 502
TOTAL		23 285	29 566		52 852

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	867 978			867 978
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	867 978			867 978
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	70 000	56 000		126 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 000	56 000		126 000
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 482 255	4 072 070		12 554 325
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 482 255	4 072 070		12 554 325
TOTAL GENERAL		9 420 232	4 128 070		13 548 303

Dont dotations
et reprises

{ - d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

4 072 070
56 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	9 347 308		9 347 308
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	22 894		22 894
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 862 573	1 862 573	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 549	114 549	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	142 776	142 776	
	Débiteurs divers	31 093	31 093	
	Charges constatées d'avances	95 510	95 510	
	TOTAL DES CREANCES	11 616 703	2 246 501	9 370 202
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	25 000 000	25 000 000		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	530 133	530 133		
	Fournisseurs et comptes rattachés	446 890	446 890		
	Personnel et comptes rattachés	130 072	130 072		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 588	116 588		
	Impôts sur les bénéfices	73 852	73 852		
	Taxes sur la valeur ajoutée	756 466	756 466		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 576	10 576		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	623	623		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	330 961	330 961		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	27 396 160	27 396 160		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		222 288
Créances rattachées à des participations		222 288
INT CC - CREANCES / TP PARFUM	37 361	
INT CC - CREANCES / TP LPE	184 926	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		1 060 496
Emprunts et dettes financières divers <i>INT.COURUS / AUTRES EMP.OBLIGA</i>	530 133	530 133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE</i>	81 467	81 467
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PERSONNEL AUTR.CHARGES A PAYER</i> <i>CHARG.SOCIALES/PROV.CONG.PAYES</i> <i>CHARGES SLES A PAYER</i> <i>CHARG.FISCALES/PROV.CONG.PAYES</i> <i>CHARG. FISCALES /PRIMES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	63 555 66 517 26 084 24 920 782 535 3 128	185 521
Dettes fournisseurs d'immobilisation <i>FOURNIS.IMMOB.FACT.NON PARVEN.</i>	623	623
Autres dettes <i>RRR A ACCORDER AVR A ETABLIR</i> <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	261 911 841	262 753

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		95 510	95 510
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			95 510

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	35 554 366			(923 087)	34 631 279
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	222 250				222 250
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	650 436			(6 363)	644 073
Report à nouveau		(5 276 384)			(5 276 384)
Résultat de l'exercice	(5 276 384)	5 276 384		(4 102 138)	(4 102 138)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	867 978				867 978
TOTAL	32 018 646			(5 031 588)	26 987 058

Date de l'assemblée générale 29/06/2023

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 32 018 646

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 32 018 646

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (5 031 588)

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	35 554 366,00	1,0000	35 554 366,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice	923 087,00	1,0000	923 087,00
	Du capital social fin d'exercice	34 631 279,00	1,0000	34 631 279,00

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	10	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	10	

Filiales et participations



Etat exprimé en euros		31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) PARFUM DIRECT SAM LA PARFUMERIE EUROPE SAS 								

Newparf
Société par actions simplifiée au capital social de 34.631.279 euros
Siège social : 164 ter rue d'Aguesseau – 92100 Boulogne-Billancourt
827 685 231 R.C.S. Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2024**

... / ...

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils lui ont été présentés le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et qui font apparaître une perte nette comptable de 4.102.138 € ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élève à 3.838 € au titre de l'exercice écoulé.

Voix pour : 34.631.278

Voix contre : néant

Abstentions : 1

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale constate que la perte nette comptable de l'exercice s'élève à 4.102.138 € et décide, sur proposition du Président, d'affecter cette perte nette comptable de la façon suivante :

Perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit.....4.102.138 EUR

- En totalité au compte « Report à nouveau », soit (4.102.138) EUR

Ce qui aurait pour effet de porter le compte « Report à nouveau » à un solde débiteur d'un montant de (9.378.522) EUR.

L'Assemblée Générale prend acte, en outre, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Voix pour : 34.631.278

Voix contre : néant

Abstentions : 1

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix des associés.

Extrait certifié conforme à l'original par le représentant légal

FILALLIANCE-G
Gaëlle DE PRUNELE

NEWPARF

Société par Actions Simplifiée

164 T RUE D'AGUESSEAU
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 827 685 231

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

NEWPARF

Société par Actions Simplifiée
164 T RUE D'AGUESSEAU
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 827 685 231

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société NEWPARF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEWPARF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels concernant le refinancement de la dette financière obligataire arrivant à échéance en juillet 2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « *Immobilisations* » de la note « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes annuels expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières et des immobilisations incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

DMA Audit & Conseil
80 rue Charles Chefson
92270 Bois-Colombes

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit

DMA Audit & Conseil

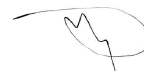
Signé électroniquement le 07/06/2024 par
Eric Guedj



Eric GUEDJ

Signé électroniquement le 07/06/2024 par
Dominique MAXIMIN

Signed with
universign



Dominique MAXIMIN



SAS NEWPARF

164 TER RUE D'AGUESSEAU

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	73 207	16 350	56 856	66 669
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	22 000 000		22 000 000	22 000 000
	Autres immobilisations incorporelles				2 519
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	47 965	16 049	31 916	36 797
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	44 004	20 453	23 551	26 330
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	28 830 958	12 554 325	16 276 633	20 291 928
	Créances rattachées à des participations	9 347 308		9 347 308	11 420 020
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 894		22 894	21 556
TOTAL (II)		60 366 335	12 607 177	47 759 158	53 865 819
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	584		584	447
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 862 573		1 862 573	3 934 120
	Autres créances	288 418		288 418	828 592
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 502 974		4 502 974	403 279
	Charges constatées d'avance	95 510		95 510	83 685
	TOTAL (III)	6 750 059		6 750 059	5 250 123
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		67 116 394	12 607 177	54 509 218	59 115 942

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	34 631 279	35 554 366
	RESERVES		
	Réserve légale	222 250	222 250
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	644 073	650 436
	Report à nouveau	(5 276 384)	
	Résultat de l'exercice	(4 102 138)	(5 276 384)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	867 978	867 978
	Total des capitaux propres	26 987 058	32 018 646
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	126 000	70 000
	Total des provisions	126 000	70 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	25 000 000	25 000 000
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		712
	Emprunts et dettes financières divers (3)	530 133	451 444
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 890	267 004
	Dettes fiscales et sociales	1 087 553	775 506
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	623	
	Autres dettes	330 961	532 629
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	27 396 160	27 027 296
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	54 509 218	59 115 942
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(4 102 137,99)	(5 276 383,50)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		27 396 160	2 027 296
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			712
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	853 033		853 033	461 049
	Montant net du chiffre d'affaires	853 033		853 033	461 049
	Production stockée				
	Production immobilisée			39 039	24 886
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			39	90
	Autres produits			4 329 887	3 786 404
	Total des produits d'exploitation (1)			5 221 999	4 272 429
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 131 296	853 024
	Impôts, taxes et versements assimilés			48 642	51 727
	Salaires et traitements			859 238	542 742
	Charges sociales du personnel			349 540	221 298
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			29 566	13 442
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			137 196	129 173
	Total des charges d'exploitation (2)			2 555 478	1 811 407
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 666 520	2 461 022

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 666 520	2 461 022
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	222 288	227 281
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 076 241
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		222 288	1 303 522
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 072 070	5 654 836
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 518 903	1 792 981
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 590 974	7 447 817
RESULTAT FINANCIER		(6 368 686)	(6 144 295)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(3 702 166)	(3 683 272)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	186 108	178 391
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		14 826
	Total des produits exceptionnels	186 108	193 217
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	360 444	235 048
	Sur opérations en capital	186 108	1 600 353
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	56 000	107 910
	Total des charges exceptionnelles	602 553	1 943 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(416 444)	(1 750 094)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(16 472)	(156 983)
TOTAL DES PRODUITS		5 630 395	5 769 169
TOTAL DES CHARGES		9 732 533	11 045 552
RESULTAT DE L'EXERCICE		(4 102 138)	(5 276 384)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		222 288	227 281
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de la période

En 2023, la société Newparf a poursuivi son processus de restructuration initié en 2021. La charge d'intérêt supportée par la société s'est alourdie en 2023 en raison de la hausse du taux d'intérêt de référence de son emprunt.

Référentiel, principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **54 509 218** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits** de **5 630 395** euros et un total des **charges** de **9 732 533** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 102 138** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois : il débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Par acte réitératif et avenant au protocole de cession Parfum Direct en date du 21 juin 2017, la société a procédé à :

- l'acquisition, pour un montant de 22.000.000 euros, d'une base de données, essentiellement constituée d'informations concernant divers comités d'entreprise, cœur de la clientèle du groupe.

Le fichier clients inscrit à l'actif des comptes n'a pas de limite prévisible à son exploitation. Compte tenu de la position de leader sur le marché de la société, cet actif est considéré comme une part de marché assimilable à un fonds commercial dont l'utilisation peut être présumée sans limite prévisible. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement. Il fait toutefois l'objet d'un test de dépréciation au niveau du groupe d'actifs auquel il est affecté. Ce dernier est réalisé à chaque clôture en présence ou non d'indice de perte de valeur. Au 31 décembre 2023, compte tenu de la croissance enregistrée sur ces clients aucune dépréciation n'est comptabilisée. La valeur d'utilité est approchée selon une méthode d'actualisation de cash-flow futurs. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée..

- l'acquisition des titres de la société Parfum Direct pour un montant de 28.359.346 euros dont 867.978 euros de frais d'acquisition de titres incorporés au coût d'acquisition des titres et déduits par voie d'amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans. Le même jour, la société a cédé 3 actions aux trois administrateurs de la filiale. En 2023, la société a repris 2 des 3 actions cédées en 2017. Au 31 décembre 2023, Newparf détient 999 actions de Parfum Direct, soit 99,90% du capital social.

Les titres de Parfum Direct ont été dépréciés en 2023 à hauteur de 14% de leur coût d'acquisition, soit une dépréciation cumulée ramenant la valeur nette des titres de participation au niveau des capitaux propres de la filiale. Cette dépréciation a été réalisée par rapprochement avec l'actif net comptable de Parfum Direct.

En 2020, la société Newparf a consenti à la société La Parfumerie Europe SAS un apport en numéraire d'un montant de 500.000 euros, libéré en totalité à la constitution et représentant 100 % du capital social. La date d'immatriculation de la Parfumerie Europe SAS au R.C.S. est le 04/09/2020.

Amortissements (cf. tableaux joints)

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Agencements, aménagements et installations générales des constructions : 8 à 10 ans, linéaire ;
- Matériel de bureau et informatiques : 3 ans, linéaire ;
- Mobilier : 10 ans, linéaire ;
- Frais de développement des applications logicielles : 5 ans, linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes (cf tableaux joints)

Les créances et les dettes ont été comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir et charges à payer

La détail des produits à recevoir et des charges à payer est présenté ci-après (cf tableaux joints).

Capitaux propres (cf. tableau joint)

Le 27 juin 2023, la Présidente de Newparf a entériné la décision des associés, prise à l'assemblée générale du 24 mai 2023, de procéder à une réduction du capital social, non motivée par des pertes, d'un montant nominal maximum de 923.088 euros. La société a racheté 923.087 de ses propres actions, d'une valeur nominale de 1 euro par action, soit 923.087 euros au total, pour un prix de 929.451,37 euros, la différence étant imputée à un compte de réserves. Les actions rachetées ont été annulées en totalité. Au 27 juin 2023, le capital social de la société est ainsi réduit de 923.087 euros, passant de 35.554.366 euros à 34.631.279 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 31 décembre 2023, le capital social de Newparf s'établit à 34.631.279 euros, divisé en 34.631.279 actions de 1 euro, intégralement libérées.

Filiales, participations et entreprises liées (cf tableaux joints)

NEWPARF détient 99,90% des titres de la société PARFUM DIRECT pour un montant de 28.330.958 euros, dont 867.978 euros de frais d'acquisition des titres incorporés au coût d'acquisition des titres.

Au 31 décembre 2023, les créances rattachées à cette participation s'élèvent à 5.368 euros. Cette avance en compte-courant est productive d'un intérêt calculé au taux annuel de 2%.

Newparf détient 100% des titres de La Parfumerie Europe, SASU au capital de 500.000 euros. Les titres sont enregistrés pour le montant de l'apport, soit 500.000 euros.

Au 31 décembre 2023, les créances rattachées à cette participation s'élèvent à 9.119.652 euros. Cette avance en compte-courant est productive d'un intérêt calculé au taux annuel de 2%.

Emprunt obligataire (OBSA Tranche 1)

L'assemblée générale du 21 juillet 2017 a décidé, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 25.000.000 euros.

La date de remboursement est de 7 ans après la date d'émission. Le taux d'intérêt de ces obligations convertibles est de 6,75% + EURIBOR 3 mois. Les charges d'intérêts sont payables trimestriellement.

Le 20 juillet 2020, une partie des OBSA a fait l'objet d'un remboursement anticipé volontaire de 4.000.000 d'euros.

Au 31 décembre 2023, ces obligations ont généré une charge d'intérêts de 2.115.878,90 euros, en augmentation par rapport à 2022, en raison de l'évolution à la hausse de l'Euribor 3 mois sur l'exercice. À cette date, aucun mouvement sur les bons n'est à constater.

Emprunt obligataire (Obligations Tranche 2)

L'assemblée générale du 21 décembre 2017 a décidé, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, de procéder à l'émission d'un emprunt

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

obligataire d'un montant maximum de 4.000.000 euros.

La date de remboursement est de 7 ans après la date d'émission. Le taux d'intérêt de ces obligations convertibles est de 6,75% + EURIBOR 3 mois. Les charges d'intérêts sont payables trimestriellement.

Au 31 décembre 2023, les obligations ont généré une charge d'intérêts de 403.024,56 euros, en augmentation par rapport à 2022, en raison de l'évolution à la hausse de l'Euribor 3 mois sur l'exercice.

À cette date, aucun mouvement sur les obligations n'est à constater.

L'émetteur des emprunts obligataires s'engage à maintenir le ratio de levier à un niveau inférieur ou égal à 2,5 à la date d'arrêté du 31 décembre 2023 et à maintenir le ratio de couverture du service de la dette à un niveau supérieur ou égal à 1. Les ratios s'élèvent respectivement à 1,41 et 1,55 et sont respectés au 31 décembre 2023.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes provisionnés au titre de l'exercice s'élève à 19.500 euros pour le rapport annuel, dont 15.000 euros pour le cabinet Exelmans et 4.500 euros pour le cabinet DMA Audit & Conseil. Les honoraires du cabinet Exelmans pour le rapport de VDD facturé à Newparf en juillet 2023 s'élèvent à 95.000 euros.

Engagements hors bilan

Gage d'actions : 995 actions de PARFUM DIRECT ont été gagées au profit des soucripteurs des emprunts obligataires.

Provisions pour risques et charges

Une dotation aux provisions pour risques et charges a été comptabilisée pour 56.000 euros au 31 décembre 2023, ce qui porte la provision pour risques et charges à 126.000 euros en fin d'exercice.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé des éléments suivants :

- cession des immobilisations en cours : 186.108 euros ;
- valeur comptable de la production immobilisée et des immobilisations en cours cédées :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- 186.108 euros ;
- provision pour litige : 56.000 euros ;
- dépenses diverses de restructuration : 360.444 euros.

Produits de l'exercice

Les produits de l'exercice sont composés de la redevance payée au titre de la mise à disposition de la base de données immobilisée pour 4.329.862 euros et de services annexes refacturés pour 853.033 euros. Les services annexes recouvrent les prestations facturées trimestriellement à Parfum Direct, au titre de la convention d'animation et de prestations de services du 10 avril 2018, pour un montant annuel de 75.000 euros, d'une part, et des refacturations de charges de personnel et autres charges externes pour 778.033 euros, d'autre part.

La société a également refacturé ses dépenses immobilisées pour 186.108 euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Après une hausse significative en 2023, l'index Euribor 3 mois pris en référence pour le calcul de la charges d'intérêt sur les obligations émises par Newparf se stabilise au premier trimestre 2024, annonçant une charge d'intérêt encore élevée pour la société sur l'exercice à venir, jusqu'au remboursement des obligations prévu en juillet 2024 (21 M€) et décembre 2024 (4 M€).

Le refinancement de la dette financière obligataire arrivant à échéance initialement en juillet 2024 est prévu le 27 juin 2024. Ce refinancement prévoit notamment le remboursement de l'intégralité de l'emprunt obligataire arrivant à échéance par l'obtention d'un nouveau financement. Compte tenu de cette opération et de ces conditions, les comptes sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Autres informations

Depuis le 1er janvier 2022, la société Newparf a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du CGI et s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par la société et sa filiale la SASU La Parfumerie Europe.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	69 008		4 199			73 207
	Autres	22 002 519			2 519		22 000 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 071 527		4 199	2 519		22 073 207
CORPORELLES	Terrains	47 965					47 965
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 109		7 895			44 004
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	84 074		7 895			91 969	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	40 194 202		506 345	227 281	2 295 000	38 178 266
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	21 556		932 696		931 358	22 894
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 215 759		1 439 041	227 281	3 226 358	38 201 160
TOTAL		62 371 359		1 451 135	229 801	3 226 358	60 366 335

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	2 339	14 011		16 350
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 339	14 011		16 350
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	11 169	4 880		16 049
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	9 778	10 674		20 453
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 947	15 555		36 502
TOTAL		23 285	29 566		52 852

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	867 978			867 978
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	867 978			867 978
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	70 000	56 000		126 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 000	56 000		126 000
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	8 482 255	4 072 070		12 554 325
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		8 482 255	4 072 070		12 554 325
TOTAL GENERAL		9 420 232	4 128 070		13 548 303
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 072 070 56 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	9 347 308		9 347 308
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	22 894		22 894
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 862 573	1 862 573	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 549	114 549	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	142 776	142 776	
	Débiteurs divers	31 093	31 093	
	Charges constatées d'avances	95 510	95 510	
	TOTAL DES CREANCES	11 616 703	2 246 501	9 370 202
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	25 000 000	25 000 000		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	530 133	530 133		
	Fournisseurs et comptes rattachés	446 890	446 890		
	Personnel et comptes rattachés	130 072	130 072		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 588	116 588		
	Impôts sur les bénéfices	73 852	73 852		
	Taxes sur la valeur ajoutée	756 466	756 466		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 576	10 576		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	623	623		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	330 961	330 961		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	27 396 160	27 396 160		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		222 288
Créances rattachées à des participations		222 288
INT CC - CREANCES / TP PARFUM	37 361	
INT CC - CREANCES / TP LPE	184 926	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		1 060 496
Emprunts et dettes financières divers <i>INT.COURUS / AUTRES EMP.OBLIGA</i>	530 133	530 133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE</i>	81 467	81 467
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PERSONNEL AUTR.CHARGES A PAYER</i> <i>CHARG.SOCIALES/PROV.CONG.PAYES</i> <i>CHARGES SLES A PAYER</i> <i>CHARG.FISCALES/PROV.CONG.PAYES</i> <i>CHARG. FISCALES /PRIMES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	63 555 66 517 26 084 24 920 782 535 3 128	185 521
Dettes fournisseurs d'immobilisation <i>FOURNIS.IMMOB.FACT.NON PARVEN.</i>	623	623
Autres dettes <i>RRR A ACCORDER AVR A ETABLIR</i> <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	261 911 841	262 753

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			95 510	95 510
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				95 510

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	35 554 366			(923 087)	34 631 279
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	222 250				222 250
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	650 436			(6 363)	644 073
Report à nouveau		(5 276 384)			(5 276 384)
Résultat de l'exercice	(5 276 384)	5 276 384		(4 102 138)	(4 102 138)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	867 978				867 978
TOTAL	32 018 646			(5 031 588)	26 987 058

Date de l'assemblée générale 29/06/2023

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 32 018 646

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 32 018 646

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (5 031 588)

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		35 554 366,00	1,0000	35 554 366,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		923 087,00	1,0000	923 087,00
	Du capital social fin d'exercice		34 631 279,00	1,0000	34 631 279,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		10	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		10	

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**

Etat exprimé en euros		31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) PARFUM DIRECT SAM LA PARFUMERIE EUROPE SAS 								